

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1296 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1296

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : — l'instruction du 3 octobre 1946 relative à l'application du décret du 17 juin 1946 relatif à l'octroi de la médaille coloniale avec agrafes « Afrique française libre » et « Somalie ». (J. O. de la République française du 25 juin 1946, page 5667.) (J. O. R. F. du 11 octobre 1946, page 8624.)

Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.